

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 février 2020.

COMPTE RENDU

Sous la présidence de Mme Evelyne LEDIG - Maire

Présents tous les membres, sauf MM. MORI Richard – BRUNNER Emmanuel et LINCK Dominique (absents excusés)

Convocation du 20 février 2020.

ORDRE DU JOUR.

Mme le Maire ouvre la séance à 20 heures.

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme STIEFEL Martine.

1. Approbation du compte rendu du 24 janvier 2020.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Comptes Administratifs et Comptes de gestion 2019.

Les élus examinent les écritures des comptes administratifs 2019 pour la commune et le lotissement :

COMMUNE	Fonctionnement		Investissement
Recettes	714 867.86 €		224 402.46 €
Dépenses	638 785.87 €		259 296.89 €
Excédent	76 081.99 €	Déficit	- 34 894.43 €
LOTISSEMENT	Fonctionnement		Investissement
Recettes	180 206.14 €		142 952.49 €
Dépenses	142 952.49 €		254 714.58 €
Excédent	37 253.65 €	Déficit	- 111 762.09 €

Après que Mme le Maire ait quitté la salle, M. KAISER Francis – adjoint au Maire – propose aux élus de se prononcer sur les résultats.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, les résultats 2019 des comptes administratifs de la commune et du lotissement.

Les élus décident ensuite d'affecter les résultats de la commune comme suit :

- apurement du déficit d'investissement..... 34 894.43 €
- le solde, soit 41 187.56 € sera reporté sur l'exercice 2020.

Mme le Maire informe les élus que les écritures des comptes de gestion 2019 établis par le trésorier sont en tout point identiques à ceux des comptes administratifs 2019 de la commune.

Les élus approuvent les comptes de gestion 2019 établis par le trésorier.

3. Budgets Primitifs 2020.

Mme le Maire présente aux élus le projet des budgets primitifs 2020 (Commune et Lotissement).

Les opérations prévues entre autres au budget concernent :

- la réfection de la toiture de la dépendance de la Maison forestière Mattermannsbronn,
- l'aménagement d'un fossé dans la rue de l'Etang afin d'éviter les inondations et des coulées de boues.

Après examen, le conseil municipal approuve les budgets 2020 comme suit :

COMMUNE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	682 197.50 €	558 869.43 €
Dépenses	682 197.50 €	558 869.43 €

LOTISSEMENT

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	122 662.09 €	227 707.25 €
Dépenses	153 198.81 €	227 707.25 €

4. Subvention à l'Association des Œuvres Scolaires de Wissembourg

Mme le Maire informe les élus que dans le cadre de la convention pour la gestion des moyens éducatifs scolaires et périscolaires, l'Association des Œuvres Scolaires de Wissembourg sollicite la commune pour l'attribution d'une participation financière.

Après discussion, les élus décident de verser, à l'association des Œuvres Scolaires de Wissembourg, une subvention de 1.50 € par enfant pour l'année 2020.

Ainsi, la somme de 129 Euros (effectif de 86 élèves) sera inscrite au Budget primitif 2020.

5. Rapport d'activités 2019 de la Communauté de communes Sauer-Pechelbronn.

Une vidéo du rapport d'activités 2019 de la Communauté de communes Sauer-Pechelbronn est présentée aux élus.

Mme le Maire informe que ce rapport d'activités 2019 peut être consulté sur le site de la Communauté de communes à l'adresse www.sauer-pechelbronn.fr.

6. Divers

Mme le Maire soumet aux élus deux déclarations d'intention d'aliéner :

- Bien situé au 13 rue des Vignes
- Bien situé au 34 rue des Montagnes

Les élus décident de ne pas préempter.

Mme le Maire rappelle aux élus la prochaine séance qui se tiendra le Jeudi 5 mars 2020 et qui sera consacrée au Plan Local d'Urbanisme.

La séance est levée à 22h50.

Pour copie conforme.
Langensoultzbach, le 28 février 2020.
Mme le Maire – Evelyne LEDIG

